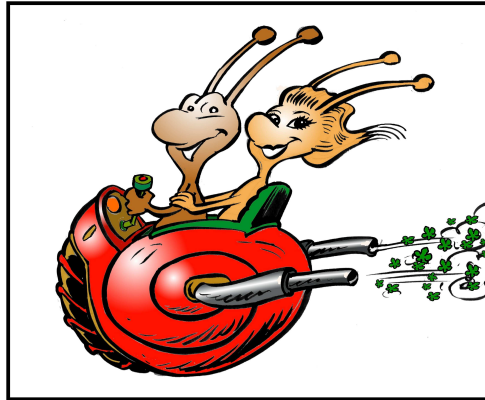


Conseil général des Jeunes



Compte rendu du rassemblement du mercredi 12 octobre 2011

Désignation du jury « Actua BD/Conseil général des Jeunes » 2012



Léa CHAN-PAO, collège Alfred de Vigny de Blanzac,
Matthieu VESSE, collège Eugène Delacroix de Saint Amant de Boixe,
Cloé RODRIGUES, collège Pierre Mendès France de Soyaux,
Eloi VISSE, collège Jean Rostand de La Rochefoucauld
et **Baptiste FAURE**, collège de l'Enfant Jésus de La Rochefoucauld

ont été volontaires puis tirés au sort pour devenir membre du jury
« Actua BD-Conseil général des Jeunes 2012 ».

Le jury se réunira au cours du salon international de la Bande Dessinée d'Angoulême afin
de décerner le Prix du meilleur album

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'EDUCATION

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA JEUNESSE ET DES INNOVATIONS
SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES INNOVATIONS

Bureaux : 36 rue de l'Arsenal à Angoulême - ☎ 05 45 90 75 91 - Télécopie 05 45 37 77 78 - Site Internet www.cg16.fr

Toute correspondance doit être adressée à :

M. le Président du Conseil général - Hôtel du Département - 31 boulevard Emile Roux 16917 ANGOULEME Cedex 9

Commission 1 : Citoyenneté



Rapporteurs : ***Théo BORDRON**, collège Claudie Haigneré de Rouillac*
 ***Léa BOUTON**, collège Norbert Casteret de Ruelle*

Travail en commission

Reprise du travail sur la parité et décision de réaliser un support pédagogique à destination des collégiens, traitant des inégalités entre les garçons et les filles.

Après débat, il est décidé d'organiser un jeu concours à l'occasion duquel les collégiens de Charente devront illustrer (à travers de dessins ou de vidéos) un ou plusieurs préjugés parmi 5 présélectionnés par les élus jeunes de la commission :

- 1) « les filles et les garçons ne peuvent pas faire les mêmes métiers »
- 2) « le ménage et le repassage ce n'est pas pour les garçons, c'est pour les filles »
- 3) « les garçons sont moins sensibles que les filles »
- 4) « les filles n'aiment pas le bricolage »
- 5) « les filles ne savent pas conduire »

Calendrier prévisionnel : Le jeu concours devrait être lancé avec des productions des collégiens attendues au mois d'avril et un jury de sélection qui se tiendrait en mai (la composition du jury est à définir).

Règlement : Les collégiens, individuellement ou en groupe, devront illustrer tous supports confondus (dessin, photo, collage et toutes productions à plat (2D) ou vidéo) l'un ou plusieurs des 5 préjugés et ce, tout en les dénonçant.

Les dessins seront réalisés sur un support A3 et les vidéos ne devront pas dépasser la durée de 2 minutes.

Les productions seront ensuite à expédier par voie postale au Conseil général, transmises sur support CD ou DVD.

Prix : À l'issue des délibérations du jury, les 3 meilleures réalisations en 2D seront primées comme l'indique la répartition du tableau ci-dessous. Il en sera de même pour les clips vidéo.

Le principe arrêté par les élus jeunes est de récompenser avant tout le collègue, mais aussi et dans une moindre mesure chaque collégien afin qu'il s'implique davantage et personnellement.

NB : Les collégiens (inscrits à titre individuel ou en groupe) concourent dans une seule et même catégorie. Seule la répartition des prix variera en conséquence.

Lancement du jeu concours : Celui-ci pourrait s'effectuer en janvier 2012, à l'aide d'une affiche réalisée par l'illustrateur Moniri M' BAE en tenant compte des recommandations des jeunes.

Pour le support illustré, les élus ont retenus les idées et slogans suivants :

- Cassons les préjugés !
- Garçons et filles sont tous égaux. Du coup, il faut s'interroger sur qui véhicule les préjugés (en s'appuyant sur l'exemple des 5 préjugés retenus) ? Et pour quelle raison ?
- Illustre en dénonçant ces préjugés ! Et fais gagner ton collègue
- Création d'un lien Internet pour plus d'informations

Lors du rassemblement du mois de novembre, les élus jeunes souhaitent qu'il puisse leur être présenté différents projets d'affiches afin d'en retenir un.

L'affiche sélectionnée par les élus jeunes de la commission sera « testée » sur les autres commissions pour en mesurer son impact.

Commission 2 : Développement Durable



Rapporteurs : **Théo MARTRON**, collègue Jules Verne d'Angoulême
Baptiste FAURE, collègue l'Enfant Jésus de La Rochefoucauld

Travail en commission

Matin :

Pour lancer de nouvelles pistes de réflexion sur une action à réaliser dans la dernière année de leur mandat, les jeunes élus se sont remémoré quelques mots clés, quelques actions qu'ils avaient envisagées lors de la séance d'installation du 24 novembre 2010.

Une animatrice de la commission, Susana Gonçalves, a évoqué le travail qui avait été fait par la dizaine de conseillers généraux jeunes de Charente lors de la rencontre avec d'autres jeunes européens du 6 au 9 juillet dernier. Lors de cette rencontre, 22 affiches ont été créées sur les thèmes de la citoyenneté et du développement durable.

Pour les élus jeunes de la commission, il semble judicieux de se servir de ces affiches pour sensibiliser un maximum de leurs camarades dans les 46 collèges de Charente.

Les jeunes se sont interrogés sur la meilleure façon de mettre ces affiches en valeur : le lieu, les personnes qui pourraient les y aider et le moment.

Après-midi :

Les élus jeunes ont réfléchi à l'idée d'organiser une semaine complète sur le développement durable. Cependant, une telle semaine existe déjà nationalement et se déroulera du 1er au 7 avril 2012. Par ailleurs, les conseillers généraux jeunes ont pensé qu'une exposition des affiches réalisées en juillet 2010 serait un bon point de départ (par exemple via une exposition temporaire ou itinérante).

Concernant la semaine du développement durable dans leur collège, de nombreuses idées ont germé chez les élus jeunes :

- faire une chanson marquante sur les gestes de développement durable du quotidien,
- un goûter écologique (circuit court, produits issus de l'agriculture biologique, de saison, avec peu ou pas d'emballage),
- planter un arbre,

- distribuer un petit livret utilisant les dessins faits par les jeunes lors de leur 1ère année de mandat (dans le cadre du travail avec le musée de la Bande dessinée),
- ramasser des déchets,
- faire un jeu de l'oie géant sur le thème du développement durable,
- un quizz,
- un clip vidéo,
- faire intervenir un acteur local du développement durable ou bien un maraîcher bio,
- etc....

En complément, les jeunes ont décidé d'envoyer un questionnaire dans les collèges pour savoir s'ils seraient intéressés par cette semaine du développement durable, ou bien s'ils ont déjà des activités prévues à ce moment, afin de ne pas développer d'action qui ferait doublon avec d'autres actions menées. Les questionnaires seraient envoyés à l'issue de la rencontre du 30 novembre prochain.

Commission 3 : Europe



Rapporteurs : ***Eloi VISSE***, collègue Jean Rostand de La Rochefoucauld
 Chloé ORJUBIN, collègue Elisée Mousnier de Cognac

Travail en commission

Matin :

Avant de débiter cette séance matinale, les jeunes élus accueillent une nouvelle participante, Manon Jacquemin, titulaire du collège Félix Gaillard. A tour de rôle, les élus lui ont présenté la commission Europe et les activités effectuées sous leur première année de mandature.

De 10h à 11h : tour d'actualités ayant retenu l'attention des élus. Un temps est alloué pour évoquer la situation de la Grèce. L'animateur Mathieu Bégaudeau a expliqué aux élus les causes de cette crise (principalement financière).

A l'issue de cet échange, il est demandé à chaque élu, à l'occasion du prochain rassemblement (30 novembre 2011), de présenter une actualité sur le plan mondial et au niveau européen.

De 11h à 12h15 : avec l'appui d'une mallette pédagogique, les jeunes élus ont découvert les bases d'un montage de projet au travers d'un jeu de rôle. La commission a été scindée en deux groupes, l'un ayant pour projet la mise en place d'une action de solidarité, l'autre la création d'un évènement autour de la musique.

Pendant une heure, les deux groupes ont travaillé sur le contenu de cette action, aiguillés par les questions fondamentales du montage de projet : « Quoi ? », « Qui ? », « Quand ? », « Pourquoi ? », « Comment ? »... Un médiateur, tiré au sort au début de cet atelier parmi les élus de chaque groupe, avait pour mission de rassembler les idées de chacun et de rallier les élus autour d'une action commune.

A la fin de l'heure, chaque groupe a présenté son action, aidé par une fiche projet complétée par ses membres. Nos jeunes élus ont voté pour le « meilleur » projet (celui du festival de musique l'emporte face au projet de mise en place d'échanges de jeunes européens sur des chantiers d'insertion).

Après midi :

13h45/14h30 : les animateurs rappellent aux jeunes élus qu'à l'issue de leur mandature, une action devra être mise en place au bénéfice de l'ensemble des collègues de Charente. Il reste peu de rassemblements et de temps de réflexion commun, d'où l'importance d'avancer sur les idées de projet et de s'accorder sur une action.

L'idée de la création d'un forum n'est pas retenue. L'expérience tentée par le CIJ lors de la précédente mandature n'a pas réellement fonctionné. De plus, les questions du suivi et de la maintenance n'ont à ce jour pas de réponse.

Un « brainstorming » est donc lancé, chaque jeune élu devant écrire un bulletin papier. Les idées qui ressortent sont les suivantes :

- Echange européen sur une action de solidarité,
- Echange avec des correspondants européens,
- Fête sur le thème de l'Europe,
- Repas à thème sur l'Europe,
- Création d'une carte géographique avec les fiches pays réalisées par les jeunes élus,
- Réalisation de sets de table avec actualités européennes toutes les semaines / mois,
- Création d'une exposition sur Jean Monnet.

14h30-15h30 : Les jeunes élus travaillent par groupe sur une des idées émises et remplissent une fiche projet (issue de la mallette pédagogique), l'idée étant de mesurer la faisabilité des actions. Chaque fiche est présentée par un membre du groupe.

15h30/16h00 : Validation des principes retenus

- Mise en place, à destination des collègues, d'un concours de dessins à thème (« caricature d'une actualité européenne »). La restitution des caricatures devra être effectuée avant la mi-avril,
- Création de sets de table pour annoncer le concours (l'intervention de l'illustrateur Moniri M'Bae est demandée pour la séance du 30 novembre afin de réaliser l'affiche du concours),
- Un prix pour le collègue gagnant est à envisagé (à déterminer lors de la prochaine séance),
- Une exposition des meilleures caricatures sera mise en place (nombre et lieu à déterminer lors du prochain rassemblement).

Commission 4 : Communication



Rapporteurs : **Manon ELION**, collègue Saint Marthe Chavagnes d'Angoulême
 Amélie BERTEAU, collègue Anatole France d'Angoulême

Travail en commission :

L'association « UFC Que Choisir » a proposé aux élus de la commission Communication de participer au spot « Conso Mag » diffusé sur France 3 Région les 12 et 20 novembre prochains. Le tournage est prévu à Angoulême le 19 octobre avec des techniciens de France 3 (un cadreur et un preneur son). En amont du rassemblement du 12 octobre, les élus jeunes de la commission Communication avaient donc reçu à leur domicile le descriptif et les modalités du projet ainsi qu'un choix de sujets autour duquel le spot « Conso Mag » pourrait éventuellement s'écrire. Les thèmes proposés :

- l'achat de musique

(Enjeux : le téléchargement sur plateforme légale, téléchargement avec des logiciels illégaux, l'achat de CD en magasin...)

- le téléphone portable

(Enjeux : le forfait illimité, le forfait bloqué, le téléphone à carte...)

- les marques

(Enjeux : Produit de marque, Produit de distributeur, Produit « discount »...)

- Facebook

(Enjeux : Informations non confidentielles accessibles pendant des années, informations personnelles à enjeux commerciaux...)

- Stylos

(Enjeux : Stylos à encre rechargeable, Stylos bic, Stylos fantaisie)

- L'argent de poche

(Enjeux : 5 euros à chaque début de semaine, 20 euros à chaque début de mois, Argent placé sur un compte épargne)

- Tatouages

(Enjeux : Autorisation parentales, risques santé, tatouages permanents ou temporaires)

- Les transports

(Enjeux : Le covoiturage, Le vélo/la marche/le bus/la voiture et ses problématiques écologiques, dangers sur la route)

Le matin :

Après une rapide délibération, les élus ont choisi comme sujet **le téléphone portable**.

La journée du 12 octobre a donc été consacrée à l'écriture du scénario et des dialogues ainsi qu'à la désignation des acteurs pour interpréter les différents rôles.

Une fois le scénario écrit, les élus jeunes ont longuement répété les scènes et les dialogues afin d'être prêts pour le tournage du mercredi 19 novembre (uniquement après midi).

Une autorisation parentale est prévue d'être envoyée aux parents des élus jeunes afin qu'ils confirment leur présence pour le jour du tournage.

Mercredi 19 octobre 2011

**Tournage du clip « UFC Que choisir »
avec les élus volontaires de la Commission Communication**



Noms des jeunes ayant participé à l'écriture du clip et/ou présents lors du tournage :

Amélie BERTEAU, collègue Anatole France - Angoulême
Romane BOBE, collègue Jean Moulin - Barbezieux
Théo CHAUVÉAU, collègue Antoine Delafont - Montmoreau
Britannie DA SILVA NETO, collègue Romain Rolland - Soyaux
Manon ELION, collègue Sainte Marthe Chavagnes - Angoulême
Adrien GIESE, collègue Jean de la Quintinie - Chabanais
Arthur GOILOT, collègue Saint-Paul - Angoulême
Julie GOYON, collègue François Mitterand - Montbron
Cloé RODRIGUES, collègue Pierre Mendès France - Soyaux

Le clip d'une durée de 1minute 30 sera diffusé sur France 3
dans le cadre des flashes « Conso Mag »

Dates de diffusion :

Flash conso 2011 n°12

*1ère diffusion le 12 novembre midi
1ère rediffusion le 12 novembre soir
2ème rediffusion le 20 novembre soir*

Prochain rassemblement du Conseil général des Jeunes :
Mercredi 30 novembre 2011 à 9h30
Au Conseil général de la Charente
31, boulevard Emile Roux
